

**Une initiative citoyenne :**  
**Un colloque international, interculturel et interconvictionnel sur le thème**  
**« Cohésion Sociale dans une Europe multiculturelle :**  
**Rôle et impact des religions et des courants de pensée »**

Par François Becker<sup>1</sup>

Pourquoi le message d'amour et de fraternité que professent toutes les religions, conduit-il certains croyants et certaines institutions de ces religions à se comporter contrairement à ce message ? Pourquoi ce message ne conduit-il pas toujours les croyants et leurs institutions à développer la cohésion sociale<sup>2</sup>, comme le montre malheureusement la réalité actuelle? Pourquoi des hommes et des femmes se laissent abuser par ceux et celles qui instrumentalisent la religion ? Devant l'extension de l'Europe, l'accroissement de sa diversité culturelle et religieuse, la diminution du nombre de croyants, comment contribuer à la construction d'une Europe cohésive dans le respect de la démocratie et des droits humains ? Quelles valeurs partager, quelles attitudes adopter?

Telles sont quelques unes des questions aux quelles a cherché à répondre ce colloque que le G3I<sup>3</sup>, groupe de travail interculturel, international et interconvictionnel<sup>4</sup>, et la Conférence des OING<sup>5</sup> du Conseil de l'Europe ont organisé pour remédier au fait que les instances européennes ne consultent en général que les hiérarchies religieuses, ce qui les conduit à négliger les différences parfois importantes de pensée, de culture et d'appréhension des réalités sociales qui existent entre les hiérarchies et la base, et à négliger l'apport des courants de pensée qui ne s'appuient pas sur des convictions religieuses. Ce colloque a rassemblé à Strasbourg entre 150 et 200 personnes, d'abord à l'Université Marc Bloch le 3 octobre en soirée où ils ont été accueillis par le Pr. B. Michon, Président de cette université, ensuite au Conseil de l'Europe le 4 octobre toute la journée où ils ont été accueilli par Madame Farrell, chef de la division de la Cohésion Sociale au Conseil de l'Europe et par Madame Oeschger, Présidente de la Conférence des OING.

Il est impossible de rendre compte en quelques mots de la richesse de ce colloque très dense, dont les actes sont en cours de publication. En mettant en avant des citoyens et citoyennes d'Europe, athées, agnostiques ou croyant-e-s et non les institutions, et en permettant un dialogue entre des personnes de convictions différentes, plutôt qu'entre communautés, ce colloque a permis de faire émerger des expériences de cohésion sociale et de montrer, exemples et témoignages à l'appui, que des associations, des Organisations Non Gouvernementales, marquées par la diversité de leurs membres, peuvent apporter une réflexion et une contribution originale qu'il est indispensable de prendre en compte dans la mise en place d'une société cohésive.

Dès le départ, le colloque a noté que la pluralité grandissante de l'Europe, qu'elle soit culturelle, religieuse ou convictionnelle et son contexte démocratique impliquent que, si les religions et les courants de pensée peuvent et doivent s'exprimer, aucun d'eux ne peut prétendre s'imposer aux autres, ni ne doit accaparer et contrôler les rouages de l'Etat, et inversement. « La loi protège la foi aussi longtemps que la foi ne veut pas faire la loi ». L'histoire a montré, en effet, que si le lien entre religion (ou courant de pensée) et état a été créateur de cohésion pour les pratiquants de la religion d'état ou du courant de pensée étatique, ce lien a conduit à l'exclusion des autres, ce qui le disqualifie pour établir la cohésion d'une société multiculturelle et multiconvictionnelle.

Le colloque a insisté sur le fait que cette cohésion ne peut s'établir que dans le cadre de ce que le Conseil de l'Europe appelle la « laïcité européenne », à savoir : séparation du profane et du sacré, séparation du spirituel et du séculier, liberté de conscience, de pensée et de religion, mêmes droits et mêmes devoirs pour les citoyens et citoyennes, quelque soit leur religion ou leur affiliation philosophique, ainsi que l'autonomie relative entre les états et les communautés religieuses dans leurs relations mutuelles. Le Conseil de l'Europe ajoute que les valeurs fondamentales sur lesquelles l'Europe est fondée : droits de l'Homme, démocratie et état de droit ne sont pas négociables dans les rapports avec les religions et les courants de pensée.

Comme l'a souligné Philippe Lazar dans la conclusion du colloque, une des clés de la cohésion sociale est la dissociation de deux espaces. L'espace concret des personnes, chacune aussi importante et aussi digne de respect que l'autre, chacune unique par son histoire, et l'espace abstrait des références et des représentations, qu'il s'agisse des cultures, des religions, des états, des symboles. L'espace des personnes est privé, il est inviolable. L'autre espace, l'espace social, appartient à tous et toutes ; aucune personne, aucune religion ou courant de pensée, aucune culture ne peuvent se l'approprier ni le réduire à sa propre vision sans risquer le communautarisme, l'exclusion ou le totalitarisme. Ainsi, il n'y pas d'opposition entre individu et société.

C'est ainsi que pourront être évitées les perversions des rapports de chaque personne avec ce que B. Quelquejeu a appelé l' « Ultime »: perversion de sa quête identitaire (toutes les idéologies et les attitudes fondées sur la négation de la différence : racismes, antisémitismes, exaltation de la race, génocides, nationalismes agressifs, impérialismes exacerbés, communautarismes extrêmes) et celles de sa quête de sens (pathologie de la certitude : fanatismes dogmatiques, sectarismes orgueilleux, messianismes délirants et toutes les espèces de revendication du monopole d'accès à la vérité), perversions qui conduisent à la violence (répression des déviants ou des hérétiques sous toutes ses formes, Inquisition allant jusqu'aux exécutions capitales, goulags, autodafés, ordalies, fatwas appelant à l'assassinat, etc. ) comme des témoignages poignants l'ont montré. Cela ne veut pas dire qu'une société cohésive composée de personnes libres, de culture différentes, pouvant avoir des intérêts ou des conceptions divergents n'est pas une société sans tension ni conflits : c'est une société dans la quelle ces tensions et ces conflits sont gérés de façon démocratique et non violente dans le respect des personnes, de leur dignité et dans le respect de valeurs fondamentales acceptées par tous. Le colloque en a montré de nombreux exemples.

---

<sup>1</sup> François Becker, vice président de DLE représente la fédération réseaux des Parvis au Réseau Européen Eglises et Libertés dont il est le Secrétaire Général et le représentant auprès du Conseil de l'Europe. Il remercie Jean Riedinger et Didier Vanhoutte pour leur relecture attentive du manuscrit et leurs commentaires.

<sup>2</sup> « La cohésion sociale est la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, à minimiser les disparités et à éviter la polarisation. Une société cohésive est une communauté solidaire composée d'individus libres poursuivant des buts communs par des voies démocratiques ». (le Comité des ministres du Conseil de l'Europe le 31 mars 2004)

<sup>3</sup> Le G3I, rassemble des associations de culture humaniste rassemblées au sein de la Fédération Humaniste Européenne, une association de culture musulmane, le Manifeste des Libertés, une association de culture juive, le Cercle Gaston Crémieux, la ligue internationale de l'Enseignement, de l'éducation et de la culture et des associations de conviction chrétiennes, rassemblées au sein de Parvis et du Réseau Européen Eglises et Libertés.

<sup>4</sup> Interconvictionnel est un vocable créé par le G3I pour signifier que sont concerné-e-s dans ce colloque non seulement des croyant-e-s des diverses religions, mais aussi des personnes humanistes, agnostiques ou athées ayant d'autres convictions que des convictions religieuses.

<sup>5</sup> La Conférence des ONG du Conseil de l'Europe regroupe environ 400 associations dotées su statut participatif accordé par le Conseil de l'Europe.